

# Travail, inégalités et responsabilité

Le monde du travail reste profondément marqué par des inégalités sociales, économiques et culturelles. Depuis une trentaine d'années la situation a même tendance à se détériorer, surtout dans les pays et régions marqués par la persistance d'un chômage de masse et par la précarisation des statuts et des conditions de travail. En d'autres termes, qu'il s'agisse de trouver du travail, de bénéficier d'une promotion, d'occuper un emploi de qualité, ... les possibilités d'accès et de développement ne sont pas les mêmes pour tous les individus.

Dans ce contexte, la légitimité et l'efficacité des acteurs et des institutions sont mises en débat. De nouvelles conceptions de l'individu, du marché et de l'État social voient le jour et les recours aux politiques comparées se multiplient. Au-delà de la création de nouveaux dispositifs, l'enjeu est de repenser les modèles sociaux et leurs ambitions de combiner travail, prospérité et égalité.

Les responsabilités individuelles et collectives seront au cœur du débat ouvert par ce colloque. Les institutions publiques, les entreprises, les interlocuteurs sociaux et autres groupes déploient des initiatives dans divers domaines et contribuent soit à accroître soit à réduire les inégalités. Ce colloque s'attache à croiser les regards disciplinaires de la psychologie, du droit, de l'économie et de la sociologie pour analyser la manière dont s'exerce la responsabilité et se développent les inégalités d'aujourd'hui.

#### Lieu

Auditoires Montesquieu,  
Place Montesquieu 4,  
1348 Louvain-la-Neuve

#### Horaire

9h - 17h

#### Renseignements et inscriptions

**CERISIS - UCL**  
Tél. secrétariat : 071/20.25.25-26,  
[www.uclouvain.be/cerisis](http://www.uclouvain.be/cerisis)  
**FOPES - UCL,**  
Tél. secrétariat : 010/47.39.07-08,  
[www.uclouvain.be/opes](http://www.uclouvain.be/opes)

#### Accès

**Voiture :** Autoroute E411 (Namur/Bruxelles). Sortie 8a. Au rond-point à la sortie de l'autoroute (N4), suivre la signalisation directionnelle « Colloque CIRTES ».

Parking le plus proche :  
Parking GRAND-PLACE (payant),  
[www.uclouvain.be/parking-lln](http://www.uclouvain.be/parking-lln).

**Train :** Gare de « Louvain-la-Neuve - Université ». Suivre la signalisation directionnelle « Colloque CIRTES ».

#### Avec le soutien de

CHAIRE  
MAX BASTIN

FNRS



IST



FOPES

FACULTÉ DES SCIENCES  
ÉCONOMIQUES,  
SOCIALES ET POLITIQUES

# Travail, inégalités et responsabilité

Colloque organisé par CIRTES - UCL (Centre Interdisciplinaire de Recherche Travail et Société)\* le samedi 29 novembre 2008 à Louvain-la-Neuve

*En hommage à Georges Liénard*



\*Ce centre est né de l'association de trois entités de l'UCL : le CERISIS (Centre de Recherche Interdisciplinaire pour la Solidarité et l'Innovation Sociale), la FOPES (Faculté Ouverte de Politique Économique et Sociale) et l'IST (Institut des Sciences du Travail).

UCL

## Atelier 1

### Quelle responsabilité sociale pour les entreprises ? Le cas du quasi-marché des titres-services

Le système des titres-services a introduit un quasi-marché dans le champ des services de proximité, quasi-marché caractérisé notamment par une mise en concurrence de prestataires des secteurs public, d'économie sociale et du secteur privé à but lucratif. Compte tenu de la faible réglementation du dispositif par les pouvoirs publics, cet atelier questionnera la responsabilité sociale de différents types d'employeurs au regard des enjeux soulevés par cette politique publique, tant au niveau de la qualité de l'emploi que celle du service.

*Les titres-services: jungle juridique ou île paradisiaque?*

**Valérie Flohimont**, Assistante en droit social, FUNDP et KUL

*La finalité sociale des entreprises fait-elle la différence du point de vue de la qualité de l'emploi et du service?*

**Marthe Nyssens**, Prof. UCL – CIRTES –

et **Stéphane Nassaut**, Chercheur UCL – CIRTES –

Présidente: **Jacqueline Fafchamps**,  
Conseillère à la formation UCL – FOPES –  
Rapporteuse: **Florence Degavre**,  
Prof. UCL – CIRTES –

## Atelier 2

### L'action collective est-elle soluble dans les libertés du marché intérieur ?

Avant d'être un fait d'actualité, parfois surmédiatisé, la grève est un droit, indissociable des garanties fondatrices du droit du travail sur lesquelles l'O.I.T. veille depuis un demi-siècle. Après un rappel des dispositions qui posent la légitimité et la nécessité de la grève, l'atelier sera consacré aux questions posées en la matière par l'actualité de la jurisprudence européenne. Les arrêts Viking, Laval ou Ruffert cadennassent-ils la liberté de la grève dans le carcan des libertés du marché intérieur ? Un état des lieux juridique et un contrepoint sociopolitique permettront d'ouvrir le débat.

*L'Organisation Internationale du Travail et les garanties fondamentales attachées à l'action collective*

**Rudy Delarue**, Directeur du bureau de liaison de l'OIT

*L'Union européenne contre l'ordre public social?*

**Corinne Gobin**, Politologue, Maître de recherche FNRS-ULB

Président: **Gérard Gobert**,  
Conseiller à la formation UCL – FOPES –  
Rapporteur: **Pierre-Paul Van Gehuchten**,  
Prof. UCL – Droit/DESO – et FUSL

## Atelier 3

### Quelle responsabilité pour la concertation sociale ?

Issue des fractures qui ont marqué les révolutions industrielles, la concertation sociale constitue un mode de gouvernement qui aujourd'hui encore est appelé à orienter la société dans un sens différent et plus solidaire que s'il s'agissait d'une société soumise totalement aux lois du marché. Ceci étant, les enjeux ne manquent pas et la responsabilité de la concertation est engagée pleinement lorsqu'il faut promouvoir une conception du progrès à la hauteur des défis démographiques, sociaux et économiques qui se posent à la société.

*La concertation sociale comme enjeu démocratique*

**Evelyne Léonard**, Prof. UCL – CIRTES –  
et **Pierre Reman**, Prof. UCL – CIRTES –

*La concertation sociale comme enjeu socio-économique*

**Luc Denayer**, Secrétaire général du Conseil central de l'économie,  
Prof. invité UCL – FOPES –

Présidente: **Marie-Thérèse Coenen**,  
Conseillère à la formation UCL – FOPES –  
Rapporteuse: **Lotte Damhuis**,  
Assistante UCL – CIRTES –

## Atelier 4

### Discrimination à l'embauche: points de vue croisés du droit et de la psychologie

La discrimination à l'embauche est une réalité qui, malgré les normes juridiques établies au niveau européen, national ou régional pour la combattre, perdure dans le monde des entreprises. Cet atelier a pour objectif de mener une réflexion croisée sur les aspects juridiques et psychosociaux du problème, en analysant, d'une part, la portée et les limites des normes définies par le droit pour encadrer les décisions et pratiques des employeurs, et d'autre part, les processus mentaux et émotionnels auxquels ces derniers sont confrontés lorsqu'ils opèrent un recrutement.

*Discrimination à l'embauche: peut-on rendre les préjugés inopérants?*

**Stéphanie Delroisse**, Aspirante FNRS UCL – PSOR, CIRTES –  
et **Ginette Herman**, Prof. UCL – CIRTES –

*La psychologie sociale peut-elle influencer le droit de la non-discrimination?*

**Julie Ringelheim**, Chargée de recherches FNRS UCL – DRT –

Présidente: **Bernadette Bailleux**,  
Conseillère à la formation UCL – FOPES –  
Rapporteuse: **Donatienne Desmette**,  
Prof. UCL – CIRTES –

## Fondation du CIRTES

### (Centre Interdisciplinaire de Recherches Travail et Société)

9h00	-	Accueil et café
9h30	<i>Ginette Herman</i> Prof. UCL, CIRTES	Accueil et introduction
9h45-10h45	<i>Pierre Reman</i> Prof. UCL, FOPES	Présentation de Jérôme Gautié
	<i>Jérôme Gautié</i> Prof. Université Paris I et Centre d'Économie de la Sorbonne	« La place de l'individu dans les politiques sociales »
10h45-10h55	<i>Evelyne Léonard</i> Prof. UCL, IST	Introduction générale aux ateliers
10h55-11h15	-	Pause-café
11h15-12h30	Atelier 1	« Quelle responsabilité sociale pour les entreprises ? Le cas du quasi-marché des titres-services »
	Atelier 2	« L'action collective est-elle soluble dans les libertés du marché intérieur ? »
	Atelier 3	« Quelle responsabilité pour la concertation sociale ? »
	Atelier 4	« La discrimination à l'embauche: points de vue croisés du droit et de la psychologie »
12h30-12h45	-	Rapport au sein des ateliers

### Les chemins d'un sociologue: Georges Liénard

14h15-14h30	<i>Claude Roosens</i> Prof. UCL, Doyen ESPO	Introduction
14h30-15h15	<i>Luc Van Campenhout</i> Prof. Facultés universitaires Saint-Louis, UCL	« Pouvoir et responsabilité dans le travail en réseau »
15h15-15h30	<i>Anne-Marie Kumps</i> Prof. UCL, Administrateur général	« Georges Liénard ou la sociologie en action »
15h30-15h45	<i>Pierre Reman</i> Prof. UCL, FOPES	
15h45-16h00	<i>Bernard Fusulier</i> Prof. UCL, ANSO	
16h00-16h15	<i>Ginette Herman</i> Prof. UCL, CERISIS	
16h15-17h00	<i>Georges Liénard</i> Prof. UCL, CERISIS	« Entre travail, responsabilité scientifique et action: quelles articulations ? »
17h00	-	Réception